Parc naturel régional du Vexin français

Créé en 1995

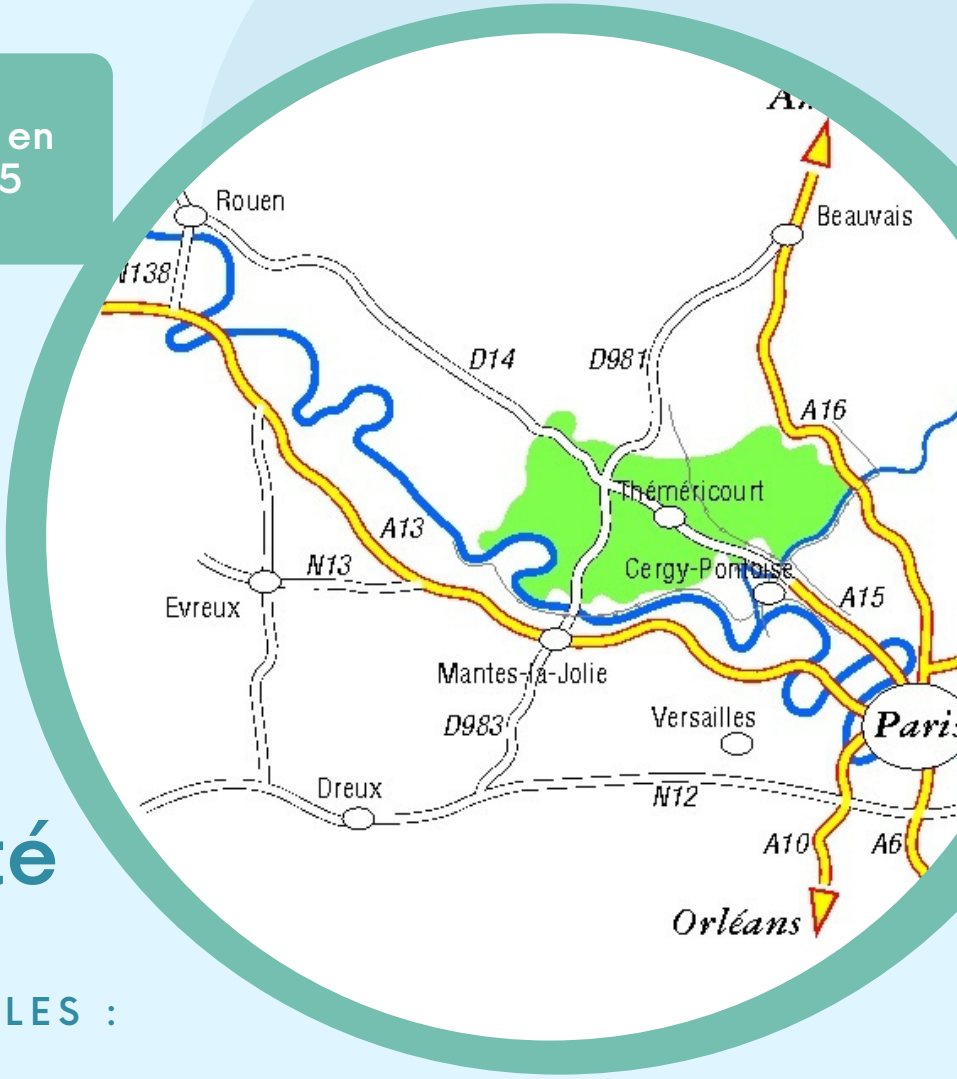

Fiche d'identité

INFORMATIONS GÉNÉRALES :

1. Superficie: 71 000 hectares
2. Communes: 99, dont 79 dans le Val d'Oise et 20 dans les Yvelines
3. Population: 100 000 habitants
4. Densité de population: 22 hab./km2 (IDF: 1 001 hab./km2)
5. 80% des communes du Parc comptent moins de 1000 habitants)
6. Surfaces agricoles: 70% dont 50% de blé

LES MISSIONS:

- Protéger et valoriser le patrimoine naturel et culturel du territoire par une gestion adaptée des milieux naturels et des paysages,
- Contribuer à l'aménagement de territoire,
- Contribuer au développement économique, social, culturel et à la qualité de la vie,
- Assurer l'accueil, l'éducation et l'information du public
- Réaliser des actions expérimentales ou exemplaires et contribuer à des programmes de recherche.

« j'agis pour le Vexin »!

http://www.pnr-vexin-francais.fr/fr

LES ACTIONS EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les actions en faveur de la bio diversité

Le parc c'est fixé comme mission essentielle la préservation des espaces naturels de son territoire. Il agit sur des milieux remarquables mais aussi sur la biodiversité ordinaire.
mécanismes d'aides aux collectivités pour le maintien de la biodiversité, concernant notamment :
- l'acquisition de terrains en milieux naturels sensibles et la réalisation de diagnostic et de plan de gestion ;
- les travaux de restauration écologique et/ou de valorisation pédagogique ;
- le diagnostic, la restauration et la plantation de haies, bosquets, plantations d'alignement, arbres isolés
- le diagnostic, la restauration et la plantation de vergers ;
- la restauration écologique des mares, rus et ruisseaux ;
- la résorption des petits dépôts sauvage.

Les particuliers sont éligibles aux aides suivantes :
- Travaux de restauration écologique et/ou de valorisation pédagogique.
- Haies champêtres et vergers hautes tiges

Agriculture et environnement

Depuis sa création, le Parc accompagne les exploitants agricoles de son territoire dans des pratiques respectueuses de l'environnement, notamment grâce à la mise en place de programmes de mesures agroenvironnementales (MAE).

Lancé en 2015, le Projet agroenvironnemental et climatique est nouveau programme des mesures agro-environnementales et climatiquesdans lesquelles peuvent s'engager les agriculteurs, avec pour objectifs :

- la préservation de la biodiversité, tant pour son intérêt écologique qu'agronomique,
- le maintien des milieux ouverts et la consolidation des trames éco-paysagères,
- la protection de la qualité de la ressource en eau et des sols.

97 agriculteurs se sont engagés en **MAEC** sur les mesures suivantes :

- Réduction de traitements phytosanitaires
- Création et entretien de couverts en herbe
- Reconversion de terres arables en prairies
- Gestion extensive de prairies
- Entretien de haies
- Entretien d'arbres
- Entretien de prés-vergers
- Entretien de fossés ou ripisylves
- Entretien de bosquets
- Entretien de mares

Les sites prioritaires

Il existe différents outils de préservation des milieux naturels sensibles du Vexin français. Si le plus ancien qui protège les paysages du Vexin français est l'inscription du territoire du Parc dans sa quasi-totalité à l'inventaire des sites pittoresques, d'autres outils spécifiques aux milieux naturels ont été mis en place avec une reconnaissance aux niveaux européen, national, régional ou départemental.
une carte spécifique sur les enjeux de la protection du patrimoine naturel est adjointe au plan de référence du Parc.

Celle-ci localise :

- les sites d'intérêt écologiques prioritaire, important ou potentiel ;
- la présence attestée d'espèces remarquables (chouette chevêche, chauve-souris, oedicnème criard...) ;
- les connexions biologiques à maintenir ou à rétablir ;
- les zonages réglementaires, en particulier les zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique et les arrêtés de biotope.

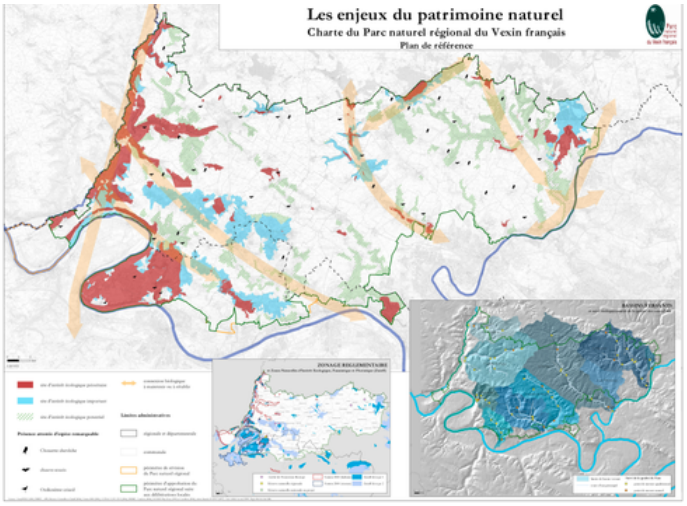

La ressource en eau

C'est à l'échelle d'un bassin versant que la gestion de l'eau est aujourd'hui la plus cohérente pour atteindre l'objectif européen de « bon état des eaux » fixé pour 2015.

Le territoire du Parc naturel régional du Vexin français en compte 6 autour du Sausseron, de la Viosne, de l'Aubette de Meulan, de l'Aubette de Magny, de la Montcient et des Rus du Roy.

Pour chaque bassin versant les enjeux sont différents et les actions à menées aussi:
- restauration des milieux aquatiques et humides;
- préservation de la qualité des eaux superficielles et souterraines;
- sécurisation de l'alimentation en eau potable par la mise en place de mesures de protection des captages, d'installation des unités de traitement et d'optimiser les réseaux de distribution du territoire;
- maîtrise du ruissellement et gestion des inondations pour accroître l'infiltration des eaux dans les sols, ralentir les écoulements et limiter l'érosion des terres. Ces aménagements sont associés à des ouvrages de rétention et de régulation dans les secteurs les plus vulnérables aux coulées de boue et aux risques d'inondations des zones urbanisées.

Pollution lumineuse

La pollution lumineuse est un excès nocturne de production de lumière.
Cette dernière d'origine humaine, conduit à dégrader la perception de l'environnement.

En milieu rural ou urbain, ses conséquences sont nombreuses :
- dégradation de la perception du ciel étoilé,
- perturbation du cycle de vie des écosystèmes,
- impact sur la santé humaine,
- gaspillage énergétique considérable.

Or, de nombreuses espèces sont concernées par la nécessité de conserver une certaine obscurité pour mener à bien leur cycle de vie (habitat, déplacement, reproduction, nutrition…). En écologie, le concept de la trame noire a été développé afin d'étudier et de préserver l'obscurité des milieux et les espèces qui leurs sont inféodées.

Soutien et impact économique du PNR pour nos entreprises

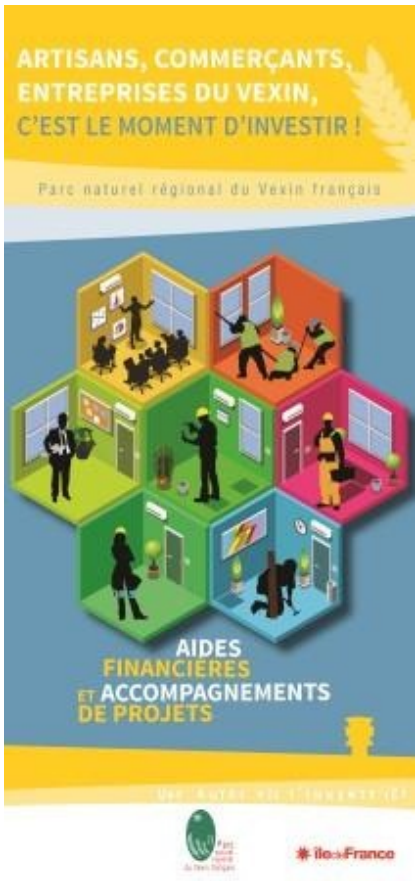

L'activité agricole occupe environ 70 % du territoire du Parc.

Elle reste un fer de lance de l'économie locale, concernant environ 8 % de la population active. Le développement de l'agriculture y est ancien et lié à la fertilité exceptionnelle des terres et à la proximité du marché parisien. La majeure partie des 350 exploitations du territoire sont de grandes exploitations céréalières : la culture du blé représente près de 50 % des terres labourables. Mais le Vexin est aussi terre de productions traditionnelles comme la betterave à sucre, d'oléoprotéagineux, de cultures maraîchères en fonds de vallées ou d'arboriculture. Prospère autrefois, l'élevage concerne aujourd'hui moins d'une trentaine d'exploitations dans les vallées de l'Epte et du Sausseron.

La dimension économique du Vexin français reste méconnue.
Le Parc compte pourtant 3000 entreprises et 22 000 emplois répartis principalement dans le secteur des services, du commerce, de la construction et de l'agriculture

Le Parc développe des actions de modernisation des activités artisanales, des commerces et des services de proximité qui restent des facteurs de lien social dans les villages. Il accompagne les entreprises pour une meilleure prise en compte de l'environnement dans leur activité.

Accompagner les entreprises vers un développement économique durable

Le Parc apporte conseil et aides financières aux entreprises artisanales et commerciales s'engageant dans la réalisation d'investissements assurant des économies d'énergies, de la ressource en eau et des déchets.

Plusieurs dispositifs ont été mis en place :
- Aide pour la réalisation de bâtiments d'activités à très faibles consommations énergétiques.
- Aide à la prise en compte de l'environnement pour les entreprises artisanales et commerciales.
- Rénovation des devantures des commerces de centres-bourgs.

LES ACTIONS TOURISTIQUES ET CULTURELLES DE MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE

http://www.pnr-vexin-francais.fr/fr/

Lundi 7 novembre 2022

Randonnées pédestres

Le Vexin français est un paradis pour les marcheurs, plus de 1000 km de chemins ont été balisés et s'offrent aux pas des marcheurs.

Les itinéraires, circuits et boucles de 4 à 24 km, sont repertoriés et décrits dans des fiches randonnée éditées par le Parc.

Hébergements & Restaurations

Courts séjours ou haltes prolongées, petites ou grandes tables gourmandes, l'accueil et la convivialité sont au rendez-vous dans le Vexin français

Véritables ambassadeurs du territoire, les propriétaires de 6 gîtes et de 3 chambres d'hôtes se sont vus attribuer la Marque "Valeurs Parc naturel régional".
De même, 4 restaurants engagés dans une gestion environnementale de leur entreprise et l'utilisation de produits locaux en sont bénéficiaires

Exposition "Seconde nature"

Exposition présentée du 10 avril au 3 juillet 2022 au musée du Vexin français à Théméricourt.
Isabelle Diffre, artiste plasticienne, explore la notion de paysage à travers l'encre et la peinture

Baladobus

Tous les dimanches, du 17 mai au 27 septembre, le Baladobus sillonne la campagne du Parc naturel régional du Vexin français à la découverte de ses hauts lieux touristiques.

Produits locaux

Pommes, jus de fruits, légumes, viande, cidre, huile de colza ou de tournesol, bière, escargots, miel, lentilles sont au menu de la table vexinoise.

Favoriser les circuits courts en rapprochant les lieux de production et de consommation est un enjeu majeur pour le Parc.

Projets artistiques

Actions de méditation reposant sur la valorisation des patrimoines